




Syndicat du bassin de la
Sarthe



Le tableau de bord des SAGE

Extrait de la Webconférence du 20/09/2016 - Syndicat du Bassin de la Sarthe

Le tableau de bord des SAGE

- 
- 1. Objectifs/intérêt des tableaux de bord pour les Commission Locales de l'Eau (CLE)
 - 2. Des indicateurs au tableau de bord
 - 3. Organisation, méthodologie pour la mise en œuvre des tableaux de bord
 - 4. Diffusion, communication autour des tableaux de bord

Le tableau de bord pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des SAGE

1 – Objectif, intérêt des tableaux de bord pour les CLE

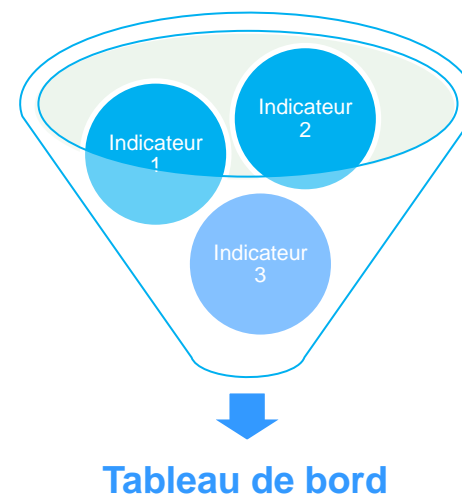
- Outil de suivi de l'avancement de la mise en œuvre du SAGE
- Outil de pilotage pour les CLE
- Ensemble de données pour rendre compte de l'état des bassins versants pour une connaissance générale
- Ensemble d'informations structurées autour des indicateurs pour rendre compte de ce qui est fait à partir des actions menées à travers les SAGE et des autres actions impactant la ressource en eau
- Outil de communication sur la mise œuvre opérationnelle et réglementaire du SAGE à destination des partenaires techniques et financiers et des acteurs des bassins versants

Le tableau de bord pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des SAGE

2 – Des indicateurs aux tableaux de bord des SAGE

Tableaux de bord élaborés autour des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des SAGE.
Ces indicateurs sont généralement définis dès la phase d'élaboration du SAGE

- **Un tableau de bord** = un ensemble d'indicateurs
- **Un indicateur** = une donnée, une information.

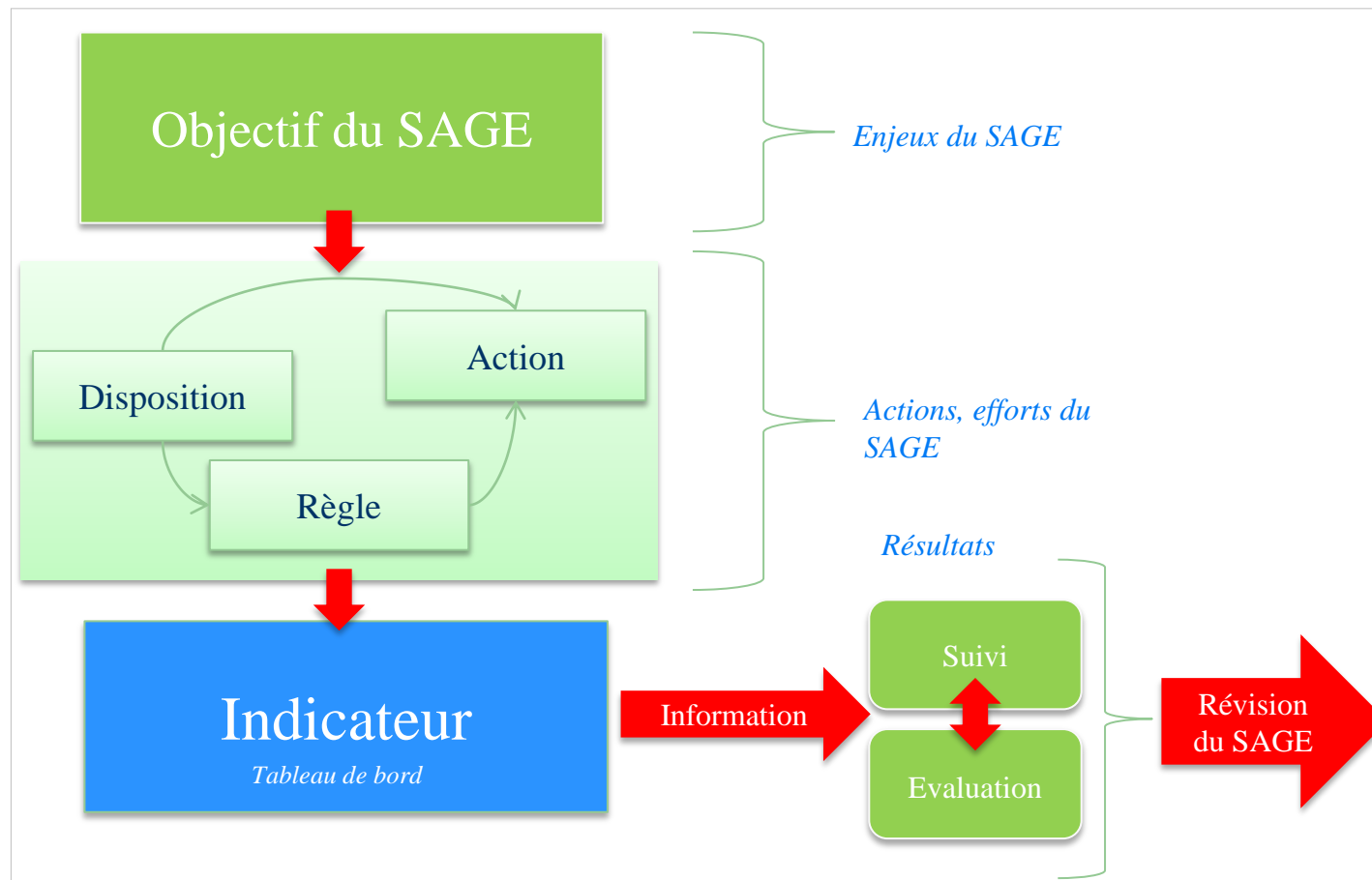


- ✓ Une nécessité pour le suivi de la mise en œuvre du SAGE
- ✓ Une demande des CLE (suivi, pilotage et révision du SAGE), de la Loi sur l'eau, de l'Agence de l'eau (en lien avec les indicateurs du tableau de bord du SDAGE Loire-Bretagne)

Le tableau de bord pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des SAGE

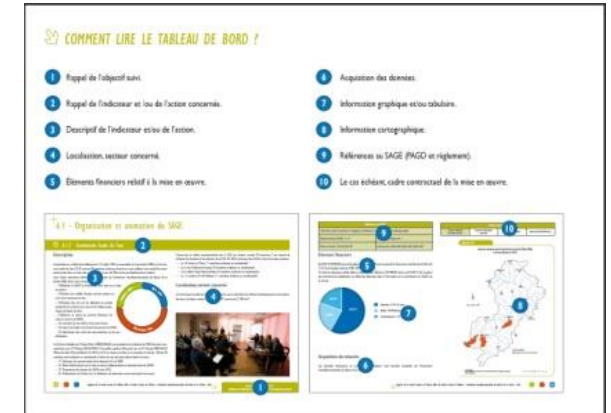
2 – Des indicateurs aux tableaux de bord

Les indicateurs sont construits à partir des objectifs du SAGE, de ses dispositions, règles et des actions afin de mesurer l'efficacité/impact de ces dernières sur le territoire.



Le tableau de bord pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des SAGE

4 – Organisation et méthodologie



- Choix des indicateurs à suivre (validation par la CLE) ;
- Définition des besoins en termes de données, sollicitation des partenaires pour la mise à disposition des données nécessaires
- Choix du format de diffusion (quelles cibles ?)
- Recueil et valorisation des données (cartes, tableaux, etc)
- Intégration des données dans le document Tableau de bord

Le tableau de bord pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des SAGE

4 – Organisation et méthodologie : contenu du tableau de bord



→ Indicateurs communs (comité de bassin).

→ Suivi des objectifs spécifiques du SAGE.

→ Suivi par objectif, par disposition et par article du règlement du SAGE

→ Suivi des actions de mise en œuvre du SAGE (dont les contrats territoriaux)

Le tableau de bord pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre des SAGE

5 – Diffusion, communication autour des tableaux de bord

→ Diffusion auprès des partenaires techniques et financiers (format papier ou numérique).

→ Communication large auprès de l'ensemble des acteurs du bassin versant (collectivités, syndicats,,,), généralement au format numérique via le site internet.

Le tableau de bord est un outil de sensibilisation